

## Le gaz, nouveau venu dans le jeu des énergies renouvelables



**Eric Manchon, Directeur Infrastructure et secteur public chez Acofi**

**L'énergie solaire et l'énergie éolienne ne sont pas les seules sources d'énergies renouvelables. Discret mais bien présent, le gaz issu du traitement de la biomasse s'affirme également comme une importante solution alternative face aux traditionnelles énergies fossiles.**

Coup sur coup, deux études sont venues porter un éclairage inattendu sur le rôle du gaz « vert » (issu de la biomasse) dans la transition énergétique<sup>1</sup>. Grâce à elles, on prend mieux conscience du potentiel du gaz vert.

Le gaz vert, c'est en réalité tout un écosystème dans lequel on distingue : la production de gaz à partir de biomasse ou de déchets (méthanisation, pyrolyse) ou à partir d'électricité (électrolyse) ; le traitement du gaz (filtration, compression/décompression, stockage, transport) et enfin son utilisation (chaleur, piles à combustibles). Si le traitement du gaz est un sujet parfaitement maîtrisé, sa production ou son utilisation font appel à des technologies qui se cherchent encore. Par exemple, aucune technologie dominante de pyrolyse ne s'est encore imposée. Enfin, ces technologies conduisent à des prix encore trop élevés : pour la production, on se situe autour de 100 euros/MWh thermique et souvent plus, à comparer avec 18 euros pour le gaz fossile.

Dans ce contexte le gaz vert est-il un candidat crédible ? Peut-il sortir de l'économie des prototypes et des subventions ? Représente-t-il une opportunité économique pour le pays ? Face au défi des énergies fossiles, ne reste-t-il qu'une unique réponse : la production électrique renouvelable éolienne et solaire ?

À ces questions, on peut apporter une réponse optimiste. Le gisement théorique de gaz vert est de 400 TWh (à comparer avec 100 TWh mobilisés aujourd'hui). Ce gisement est réparti en trois parts égales entre les résidus agricoles, le bois forestier et les déchets. Sur le papier, les ressources sont très importantes : la France est un grand pays agricole, qui produit chaque année un volume considérable de déchets verts. Si les déchets de toute nature sont plutôt en baisse sous la pression de la réglementation, leur recyclage, lui, est en hausse constante. Et une proportion importante n'a pour autre destination que la gazéification. Enfin, la France est également un grand pays forestier, cette ressource restant encore largement sous-exploitée.

---

<sup>1</sup> Etudes : « Actualisation du scénario énergie climat 2035-2050 » et « Un mix gaz renouvelable 100 % en 2050 » (en collaboration avec GRDF et GDT Gaz).

Sur le plan macro-économique, le gaz vert se présente par ailleurs sous un jour flatteur : son développement impacte le tissu économique de façon beaucoup plus marquée que ne l'ont fait jusqu'ici l'éolien ou le photovoltaïque. La mobilisation de la biomasse est très créatrice d'emplois non délocalisables et pérennes. De même, les techniques mises en œuvre pour produire ce gaz sont très liées au tissu industriel traditionnel (industries mécaniques, procédés ou services industriels) contrairement à l'éolien dont une bonne part de la valeur ajoutée revient aux grands constructeurs mondiaux de turbines ou au photovoltaïque, dont les panneaux sont massivement fabriqués en Chine.

Enfin, les financements nécessaires sont nettement inférieurs à ceux qui ont été réunis dans les domaines éolien ou photovoltaïque à leur début. Au moment où le coût marginal pour la collectivité des ENR électriques tend vers zéro, un basculement des aides vers le gaz vert est donc possible. En effet, le soutien aux énergies éoliennes et photovoltaïques représente aujourd'hui 5 milliards d'euros par an, et devrait encore progresser pour plafonner vers 2025 : au sein de cette enveloppe, le biogaz stricto sensu atteint à peine 300 millions d'euros.

Dans les prochaines années, le signal prix sera clé dans l'émergence de « l'économie-gaz ». On peut attendre beaucoup de l'écotaxe carbone, pour le moment modeste (44,6 euros/tonne de CO<sub>2</sub>), mais qui est programmée pour atteindre 86,20 euros en 2022. De même, la fiscalité du transport sera déterminante : de l'imposition respective de l'électricité ou du gaz vert dépendra sans doute le basculement du parc automobile actuel vers l'une ou l'autre des deux technologies.

Il est donc essentiel de participer activement à l'écosystème du gaz vert, qui constitue une cible privilégiée d'investissement d'infrastructures alliant rentabilité élevée et forte croissance des volumes.

---

#### **À propos d'Acofi**

Acofi construit des produits et solutions d'investissement répondant aux attentes des grands investisseurs institutionnels. Ses initiatives portent principalement sur les actifs réels et les prêts directs à l'économie et couvrent, avec plus de 2.5Md€ de capitaux confiés, quatre grandes thématiques : l'immobilier d'entreprises, les infrastructures dans le secteur de l'énergie, le financement spécialisé des entreprises industrielles et le secteur public. Acofi Gestion est une société de gestion AIFM, agréée par l'AMF depuis 1997 et affilié du Groupe La Française (groupe Crédit Mutuel Nord Europe) depuis 2014.

[www.acofi.com](http://www.acofi.com)

#### **Contacts Presse**

Acofi : Agence FARGO - Féten Ben Hariz - + 33 1 44 82 66 77 – [fbenhariz@fargo.agency](mailto:fbenhariz@fargo.agency)